



# Rapport annuel 2021-2022

**Habitations Logis-vie**

**Juin 2022**

<https://www.logisvie.com>

[info@logisvie.com](mailto:info@logisvie.com)

## Table des matières

Mot du président.....	3
Profil Habitations Logis-vie.....	4
Revue de l'année.....	6
Campagne de financement <i>Les Émissaires de Logis-vie 2021</i> .....	6
Reconnaissance par la Ville de Trois-Rivières de HLV comme organisme sans but lucratif.....	6
Campagne de financement auprès des Fondations et des entreprises.....	6
Collecte de fonds sur la voie publique.....	6
Confirmation du CIUSSS-MCQ concernant le financement récurrent des services de soutien....	7
Un travail constant tout au long de l'année.....	7
Nos donateurs (personnes morales).....	9
Les Grands Philanthropes.....	9
Les Visionnaires.....	9
Les Bâisseurs.....	9
Les Grands Donateurs.....	10
Résultats financiers.....	11
Perspectives et risques d'affaires.....	12
Gouvernance.....	14
Conseil d'administration.....	14
Description du membership.....	14
Membres du conseil d'administration.....	15
Annexe 1 - Rapport financier annuel.....	17

## Mot du président



L'année 2021-2022 était la troisième année d'existence d'Habitations Logis-vie. L'objectif de permettre à de jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle de réaliser leur rêve de vivre en appartement, nous a motivé tout au long de l'année malgré les limites que nous a imposé la pandémie COVID-19.

Pour ces jeunes adultes, vivant avec un handicap, accéder à un appartement, avec soutien, c'est plus qu'un rêve, c'est le pas ultime de l'acquisition d'une autonomie qu'ils désirent obtenir. Une intégration dans leur communauté qui se fera de façon harmonieuse et sécuritaire dans un milieu à dimension humaine.

Au cours de notre troisième année d'existence, nous avons accentué nos efforts en termes de financement pour amasser les fonds provenant de la collectivité dans le montage financier du projet. Nous avons notamment réalisé une première collecte de fonds sur la voie publique dans le cadre de la politique de la Ville de Trois-Rivières portant sur ce sujet.

L'ouverture du gouvernement québécois face au besoin de développer de nouvelles formules d'hébergement pour les personnes avec des besoins particuliers, notamment les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, nous a permis de déposer notre candidature pour l'obtention d'un financement récurrent des services de soutien et d'obtenir une réponse positive.

L'année qui vient ne sera pas sans défis avec la conjoncture inflationniste postpandémie, mais nous gardons le cap, convaincus de bientôt toucher au but.

Bonne lecture !

A handwritten signature in black ink that reads "Guy Caron". The signature is fluid and cursive.

Guy Caron

# Profil Habitations Logis-vie

## **Vision, mission, valeurs**

Pour réaliser ce projet Habitations Logis-vie s'est donné une vision, une mission et des valeurs afin de bien orienter les efforts requis par un tel projet.

### **Vision**

Les personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre DI ont accès à un milieu de vie structuré et sécuritaire qui leur permet de s'épanouir et de s'intégrer dans la collectivité selon leur potentiel.

### **Mission**

Proposer une solution résidentielle qui convient à des personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre DI en leur offrant des logements de qualité et du soutien adapté à un prix abordable et ainsi favoriser leur développement, leur autonomie et leur intégration dans le milieu.

### **Valeurs**

- *Réalisation de soi*

Contribuer à l'accomplissement de soi des personnes vivant avec une DI.

- *Engagement*

Fournir tous les efforts nécessaires à la réalisation du projet.

- *Équité*

Offrir une juste répartition des ressources et l'accessibilité aux services.

- *Transparence*

Assurer un partage d'informations claires et complètes à tous les niveaux.

- *Ouverture*

Prendre en considération la vision des autres et construire sur ce qui nous rassemble.

## Les objectifs

Nous voulons sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières:

- Promouvoir, élaborer, acquérir, réaliser et exploiter des immeubles dans le but d'offrir en location des unités résidentielles à des personnes ayant un handicap intellectuel;
- Offrir en location des unités résidentielles à des personnes ayant un handicap intellectuel;
- Développer et offrir des services pour soutenir les activités de la vie quotidienne et domestique en logement, contribuant au développement des habiletés sociales et de l'autonomie et offrant des moyens de contrer la solitude et l'ennui;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

## Revue de l'année

### Campagne de financement *Les Émissaires de Logis-vie 2021*

Nous avons lancé notre deuxième campagne de financement *Les Émissaires de Logis-vie 2021* auprès de personnes sensibles au sort des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Cette campagne de sollicitation de dons personnels s'est déroulée du début juin à la fin octobre 2021. Nous avons fixé un objectif de 40 000\$ pour cette deuxième année et nous avons finalement récolté 42 109\$ de la part de près de 200 donateurs. La campagne *Les Émissaires de Logis-vie* reviendra en 2022. Des efforts importants ont aussi été initiés en fin d'année pour faciliter la gestion et l'exploitation des informations relatives à ces campagnes.

### Reconnaissance par la Ville de Trois-Rivières de HLV comme organisme sans but lucratif

En avril 2021 nous avons déposé une demande auprès de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire afin d'obtenir notre reconnaissance comme organisme sans but lucratif. Cette reconnaissance permet à Habitations Logis-vie de recevoir un certain nombre de services, de présenter des demandes de diverses natures auprès de la Ville de Trois-Rivières.

### Campagne de financement auprès des Fondations et des entreprises

Parallèlement à la campagne *Les Émissaires*, nous avons poursuivi nos efforts de financement auprès des Fondations et entreprises. En août dernier la Fondation Mirella et Lino Saputo octroyait un don de 40 000\$ au projet HLV. Au 31 mars 2022 les dons provenant des entreprises et fondations représentaient 90 000\$ sur un objectif global de 220 000\$. Nous poursuivrons nos efforts au cours de la prochaine année.

### Collecte de fonds sur la voie publique





La collecte de fonds sur la voie publique dans la Ville de Trois-Rivières est régie par une politique adoptée en conseil et détermine les lieux et nombres de collectes annuellement ainsi que les mécanismes de sélection des organismes autorisés à procéder à une collecte. Une des conditions pour déposer une demande est d'être reconnu comme organisme communautaire par la Ville de Trois-Rivières. Malgré notre demande tardive, nous avons pu bénéficier du retrait d'un organisme pour tenir une première collecte de fonds sur la voie publique le samedi 18 juin. Plus d'une cinquantaine de bénévoles ont participé à cette collecte dont plusieurs futurs locataires potentiels Cette collecte nous a permis d'amasser plus de 16 000\$.

### Confirmation du CIUSSS-MCQ concernant le financement récurrent des services de soutien

Le 5 novembre 2021, Habitations Logis-vie déposait auprès du ministère de la Santé et des services sociaux une fiche projet pour faire connaître les besoins financiers associés au soutien des locataires dans leurs activités de la vie quotidienne et domestique. C'est avec enthousiasme et soulagement que nous avons reçu le 6 août 2021 la confirmation par le CIUSSS-MCQ d'un financement annuel récurrent de 15 000\$ par locataire, soit la somme de 150 000\$ annuellement. Il s'agit d'une avancée solide dans la mise en place des services de soutien à la vie quotidienne et domestique.

### Un travail constant tout au long de l'année

Habitations Logis-vie a poursuivi en 2021-2022 la réalisation du projet d'habitation pour les jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle. Les douze derniers mois furent très occupés et nos efforts ont porté sur deux dossiers majeurs : soit la préparation d'une demande de subvention au programme Initiative de construction rapide de logements piloté par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et financé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et parallèlement, la préparation de notre dossier en vue d'obtenir l'engagement conditionnel de la SHQ dans le cadre du programme AccèsLogis.

La préparation de cette demande de financement et du dossier en vue de l'engagement conditionnel ont demandé plusieurs discussions avec la Société d'habitation du Québec et le promoteur immobilier Odacité permettant de clarifier des aspects techniques et contractuels.

## ☹️ Des coûts à la hausse

Ces travaux ont été l'occasion d'une mise à jour des coûts de notre projet résidentiel, lequel n'échappe pas à la situation actuelle dans le domaine immobilier. Le coût estimé du projet est passé de 2,4 millions au début 2020 à près de 3,5 millions de dollars, entraînant le besoin d'un financement supplémentaire d'environ un million.

## 😊 Un projet toujours vivant

Nous avons donc au cours des derniers mois entrepris d'identifier différents moyens et sources de financement pour combler cet écart. Nous sommes confiants d'y parvenir, et c'est avec un engagement renouvelé du promoteur immobilier Odacité que nous nous préparons à déposer à la fin juin notre dossier pour franchir l'étape de l'engagement conditionnel. Nous prévoyons par la suite obtenir l'engagement définitif de la SHQ à la fin de cette année, pour une construction du bâtiment au printemps 2023 et une prise de possession à l'automne 2023.

### Statut des coûts de réalisation estimés et des besoins de financement fin mars 2022.

Financement		Statut
<i>Habitations Logis-vie</i>		
	Encaisse disponible	215 000 Encaisse actuel excluant le Financement initial SCHL
<i>Ville de Trois-Rivières</i>		
	Contribution financière directe	231 000 Confirmé
	Congé de taxes foncières	Confirmé pour 5 ans, valeur d'environ 170 000\$
<i>SHQ</i>		
	Subvention de base	750 000 Selon le programme AccèsLogis
	Subvention - SHQ-municipal	169 040 Confirmé versé à la Ville de Trois-Rivières
	Subvention - Inclusion économique	68 775 Selon le programme AccèsLogis
	Subvention - Loyers médians	74 000 Selon le programme AccèsLogis
	Subvention complémentaire	500 000 Discussion en cours, à confirmer
	Projet novateur	100 000 Selon le programme AccèsLogis
<i>SCHL</i>		
	Subvention - Financement initial	25 000 Confirmé et reçu
	Fonds de co-investissement - FNCIL	500 000 Demande en cours
<i>Hypothèque</i>		
		268 436 Incluant le prêt financé par le congé de taxes de 5 ans
<i>Novoclimat</i>		
		16 850 Selon le programme Novoclimat
<b>Financement confirmé ou probable</b>		<b>2 918 101</b>
<b>Financement additionnel requis</b>		<b>455 000</b>

## Nos donateurs (personnes morales)

Habitations Logis-vie a reçu le support de plusieurs organismes et institutions rendant possible les fins poursuivies par Logis-vie.

### Les Grands Philanthropes



Ville de Trois Rivières

### Les Visionnaires



Fondation Mirella et Lino Saputo

### Les Bâisseurs



Intact Assurances



Caisses Desjardins de la Ville de Trois-Rivières

## Les Grands Donateurs



PMA Assurances



L'Unique Assurances générales



Société St-Vincent de Paul de Trois-Rivières

## Résultats financiers

### Habitations Logis-Vie

### BILAN 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	235 609 \$	111 072 \$
Subvention à recevoir	-	-
	<u>235 609 \$</u>	<u>111 072 \$</u>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Avances des administrateurs	<u>585 \$</u>	<u>89 \$</u>
<b>Actif net</b>		
Actif net grevé d'affectations internes	- \$	- \$
Non affecté	<u>235 024 \$</u>	<u>110 983 \$</u>
	<u>235 024 \$</u>	<u>110 983 \$</u>
<b>Total du passif et de l'actif</b>	<u><b>235 609 \$</b></u>	<u><b>111 072 \$</b></u>



Guy Caron (Président)



Richard Wilson (Trésorier)

## Perspectives et risques d'affaires

L'année 2021-2022 n'a pas permis de finaliser le montage financier du projet pour en assurer le début de la construction en 2022. Elle a cependant permis d'assurer une bonne partie du financement des opérations grâce à une aide financière récurrente provenant du CIUSSS-MCQ.

L'année 2022-2023 devrait nous permettre de compléter les étapes pour réaliser le rêve de vivre en appartement de 10 jeunes adultes vivant avec une déficience intellectuelle. À la mi-juin nous pourrions déposer notre dossier pour l'engagement conditionnel auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Il faudra alors finaliser le montage financier du projet qui devra inclure des montants importants provenant de programmes gouvernementaux. Cela constitue le principal enjeu pour la réalisation du projet à court terme.

Il faut bien voir que la conjoncture inflationniste postpandémie que nous vivons et l'envolée des coûts qu'elle engendre ont un impact significatif sur le plan de financement, de sorte que le subventionnement actuel du programme AccèsLogis de la SHQ met à risque les projets comme le nôtre.

**L'Initiative de Création Rapide de Logements 3 (ICRL3)** dont les fonds proviennent de la Société canadienne d'hypothèques de logement (SCHL) mais sont administrés par la SHQ via une entente fédérale-provinciale et **le Fonds national de co-investissement dans le logement (FNCIL)** plus un apport complémentaire de la SHQ constituent les deux sources de financement additionnel les plus probables.

Dans ces circonstances nous croyons qu'il est réaliste de penser qu'une réponse favorable de l'une de ces deux options, nous permettrait de déposer un dossier complet pour l'engagement définitif de la SHQ en décembre prochain.

Si cela se réalise dans les délais, la construction pourra commencer au printemps 2023 et l'arrivée des locataires se fera avant la fin de l'année 2023.

Le promoteur Odacité nous a réitéré récemment sa volonté de livrer un bâtiment conforme selon le modèle clé en main. Dans les conditions actuelles du marché et le cadre du programme AccèsLogis c'est un geste qu'il faut saluer.

Outre la construction du bâtiment, plusieurs actions seront requises pour préparer ce nouveau milieu de vie pour les futurs locataires. D'abord sélectionner les locataires, puis recruter le personnel nécessaire pour mettre place l'offre de service d'Habitations Logis-vie et enfin créer des liens avec les commerçants et résidents du nouveau quartier Le Citadin ainsi qu'avec la collectivité trifluvienne.

L'aventure se poursuit, et nous sommes toujours motivés par le besoin en logements avec soutien pour les jeunes adultes vivant avec une déficience intellectuelle à Trois-Rivières.

# Gouvernance

## Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Habitations Logis-vie a tenu dix rencontres au cours de sa troisième année d'opération.

Des rencontres de travail ont été tenues pour permettre de faire avancer le dossier du financement. De plus deux rencontres de groupe ont été tenues avec les personnes ayant manifesté leur intérêt pour le projet dès le départ.

Au cours de ces séances du conseil d'administration 6 résolutions ont été adoptées. Elles concernent :

- Assemblée annuelle 2021 ; CA-2021-04-14-01
- Assemblée annuelle 2022; CA-2022-03-16-02
- Inscription annuelle des membres 2021; CA-2021-04-14-02
- Inscription annuelle des membres (nouveau); CA-2021-05-26-01
- Inscription annuelle des membres 2022; CA-2022-03-16-01
- Dépôt d'une demande d'autorisation pour une collecte de fonds sur voie publique; CA-2021-04-27-01

## Description du membership

Habitations Logis-vie compte deux (2) catégories de membres, soit :

### **Membre régulier :**

Un parent d'une personne vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle (moyenne ou légère). Il ne peut y avoir plus de deux membres réguliers pour une même personne vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle.

### **Membre associé :**

Toute personne n'ayant aucun lien de parenté avec un membre régulier, partageant la mission et les objectifs de la corporation, ayant ou désirant travailler à la réalisation de ces objectifs et qui en fait la demande au conseil d'administration.

Les membres doivent respecter les conditions d'admission suivantes :

- Être acceptés par le conseil d'administration;
- S'engager à respecter les règlements, les objectifs et les politiques de la corporation.

Pour exercer leurs droits et privilèges, les membres admis doivent procéder à leur inscription annuelle selon les modalités établies par le conseil d'administration pour la catégorie de membre à laquelle ils appartiennent.

## Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Habitations Logis-vie est composé de cinq membres élus pour un mandat de deux ans selon les statuts d'Habitations Logis-vie.

### *Guy Caron, président*

Guy Caron est père d'un jeune homme ayant une trisomie 21. Il est détenteur d'un baccalauréat en sciences agronomiques et d'une maîtrise en administration publique. Il a œuvré comme gestionnaire dans l'administration publique québécoise pendant plus de 20 ans.

Son implication bénévole s'est manifestée au fil des ans notamment par sa participation au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme pour la Mauricie et le Centre-du-Québec entre 1995 et 2000. Il en a, en outre, assumé la présidence en 1999-2000.

### *Michel Dostie, vice-président*

Michel Dostie est père d'un jeune adulte vivant avec une trisomie 21. Il a obtenu en 1988 un doctorat en génie mécanique de l'Université de Sherbrooke. Chercheur au Laboratoire des technologies de l'énergie d'Hydro-Québec (LTE) de 1988 à 2008 en utilisation de l'énergie, M. Dostie a été de fin 2008 à fin 2015 le gestionnaire responsable du LTE situé à Shawinigan et dont le mandat est d'innover pour améliorer la performance énergétique des clients d'Hydro-Québec.

M. Dostie a siégé au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec de 1996 à 2015 à titre d'administrateur et de vice-président. M. Dostie siège actuellement au conseil d'administration du CIUSSS-MCQ depuis 2015 où il est membre du Comité de vérification, du Comité de gouvernance et d'éthique et du Comité sur la responsabilité populationnelle.

### *Nathalie Nociti, administratrice*

Nathalie Nociti est mère de deux garçons dont un qui a une trisomie 21. Elle est membre du regroupement pour la trisomie 21 et s'est impliquée dans des événements pour l'association de Parents d'Enfants Trisomiques-21 Lanaudière. Elle a travaillé en dentisterie en tant qu'assistante dentaire pendant 27 ans et est actionnaire immobilière dans une clinique dentaire.

*Françoise Faille, secrétaire*

Françoise Faille est mère de trois enfants dont un présentant une déficience intellectuelle. Au fil des ans elle s'est impliquée dans divers comités et organisations scolaires de l'école primaire de ses enfants : présidence du Conseil d'Établissement, amélioration et recherche de financement du Parc École, activisme pour le développement de l'intégration scolaire des enfants handicapés et pour l'intégration en milieu de travail, par témoignages et conférences auprès de groupements de gens d'affaires.

Madame Faille est diplômée de l'UQTR en Adaptation scolaire et sociale, après avoir obtenu un DEC du CÉGEP de La Pocatière en Techniques d'Éducation spécialisée. Elle a enseigné aux niveaux élémentaire et secondaire puis a assumé pendant quatorze ans le poste de directrice générale d'un CPE.

*Richard Wilson, trésorier*

Aujourd'hui retraité et professeur associé au département des sciences comptables de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Richard Wilson est détenteur d'une maîtrise en sciences comptables (1991) et du titre professionnel CPA depuis 1986. Il a été l'emploi de l'UQTR à titre de professeur au Département des sciences comptables pendant plus de 30 ans, dont 15 ans à titre de professeur titulaire. Il a eu le privilège d'assumer des fonctions d'administration pédagogique pendant plus de 20 ans, de siéger à la Commission des études pendant 5 ans, et de participer à de nombreux comités internes et externes. À titre de directeur des programmes.

M. Wilson a siégé au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec de 1996 à 2015 à titre d'administrateur et de président du comité d'audit (2001-2015).

# Annexe 1 - Rapport financier annuel

**HABITATIONS LOGIS-VIE**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**31 mars 2022**

**Habitations Logis-Vie**

---

## ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

## Habitations Logis-Vie

## RÉSULTATS Exercice clos le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Produits</b>		
Subventions	25 000 \$	1 000 \$
Dons	<u>103 174 \$</u>	<u>96 696 \$</u>
	<b><u>128 174 \$</u></b>	<b><u>97 696 \$</u></b>
<b>Charges</b>		
Frais administration Fondation Canopée	- \$	5 270 \$
Site web	122 \$	479 \$
Assurances	595 \$	685 \$
Frais d'audit	2 012 \$	
Frais d'administration	411 \$	
Frais d'impression	965 \$	601 \$
Frais bancaires	<u>28 \$</u>	<u>35 \$</u>
	<b><u>4 133 \$</u></b>	<b><u>7 070 \$</u></b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b><u>124 041 \$</u></b>	<b><u>90 626 \$</u></b>

	Affecté Immobili- sations	Non Affecté	Total 2022	Total 2021
<b>Solde au début de l'exercice</b>	- \$ 110 983 \$		110 983 \$	20 357 \$
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	- \$ 124 041 \$		124 041 \$	90 626 \$
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	- \$ 235 024 \$		235 024 \$	110 983 \$

**Habitations Logis-Vie****BILAN  
31 mars 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	235 609 \$	111 072 \$
Subvention à recevoir	-	-
	<u>235 609 \$</u>	<u>111 072 \$</u>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Avances des administrateurs	<u>585 \$</u>	<u>89 \$</u>
<b>Actif net</b>		
Actif net grevé d'affectations internes	- \$	- \$
Non affecté	<u>235 024 \$</u>	<u>110 983 \$</u>
	<u>235 024 \$</u>	<u>110 983 \$</u>
<b>Total du passif et de l'actif</b>	<u><b>235 609 \$</b></u>	<u><b>111 072 \$</b></u>



---

Guy Caron (Président)



---

Richard Wilson (Trésorier)

**Habitations Logis-Vie****FLUX DE TRÉSORERIE**  
**Exercice clos le 31 mars 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	124 041 \$	90 626 \$
	_____	_____
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Subvention		20 000 \$
Créditeurs	496 \$	(568) \$
	_____	_____
	496 \$	19 432 \$
	_____	_____
	124 537 \$	110 058 \$
	_____	_____
<b>Activités d'investissement</b>	-	-
	_____	_____
<b>Augmentation (diminution de la trésorerie)</b>	124 537 \$	110 058 \$
	_____	_____
<b>Trésorerie du début</b>	111 072 \$	1 014 \$
	_____	_____
<b>Trésorerie de la fin</b>	<u>235 609 \$</u>	<u>111 072 \$</u>

### **1. Statuts constitutifs et nature des activités**

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but de permettre à des adultes vivant avec une trisomie 21 ou avec une déficience intellectuelle d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et de vivre dans un milieu de vie sécuritaire et intégré à la communauté.

### **2. Principales méthodes comptables**

L'Organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des CPA Canada - Comptabilité.

#### **Comptabilisation des produits**

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les produits autres que les apports sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### **Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles consacrent du temps à aider l'Organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

L'Organisme évalue ultérieurement ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du dû aux administrateurs.

### 3. Subventions

Société canadienne d'hypothèques et de	25 000,00 \$
--	--------------

### 4. Avances des administrateurs

Avances sans intérêt. Certains administrateurs ont avancé des fonds à l'Organisme.